

FACULTÉ DES HUMANITÉS

GUIDE DES ÉTUDES

2019 – 2020

LICENCE 2

HUMANITÉS

# Sommaire

|  |    |
|--|----|
| Le mot de la direction                             | 3  |
| Construisez votre parcours de formation            | 4  |
| Les règles de progression des étudiants de licence | 4  |
| CLIL – DELANG –LE CLES – LE CRL                    | 6  |
| La maison de la médiation                          | 9  |
| Services à l'étudiant                              | 10 |
| La bibliothèque Humanités                          | 11 |

|   |           |
|---|-----------|
| Le mot de la responsable                    | 13        |
| Responsables des formations des disciplines | 14        |
| <b>Structure</b>                            | <b>15</b> |
| <b>Semestre 3</b>                           | <b>18</b> |
| <b>Semestre 4</b>                           | <b>31</b> |

## Licence HUMANITÉS

Chères étudiantes, chers étudiants,

Avec près de 7 000 étudiants, forte d'une équipe de plus de 200 enseignants et enseignants-chercheurs, de 400 chargés de cours et d'une trentaine de personnels administratifs, la Faculté des Humanités de l'Université de Lille est l'une des plus grandes unités de formation et de recherche dans son secteur en France. Vous y serez formés, à la recherche et par la recherche, dans des disciplines aussi diverses que l'archéologie, les arts, l'histoire et l'histoire de l'art, les lettres classiques et les lettres modernes, la philosophie et les sciences du langage. Toutes ces disciplines sont essentielles pour comprendre le monde qui nous entoure voire pour le transformer.

S'appuyant sur ses sept départements et sur cinq laboratoires de recherche réputés, votre Faculté des Humanités est en partie l'héritière de la Faculté des lettres de l'Université de Lille où ont enseigné de grandes figures intellectuelles comme Michel Foucault ou Jacqueline de Romilly. Les riches bibliothèques de notre Faculté témoignent de cette histoire qui continue de s'écrire avec vous. La Faculté des Humanités est un lieu vivant où exposent des artistes, interviennent des écrivains et où se tissent des liens qui, je l'espère, vous enrichiront toute votre vie.

Notre Faculté est aussi un lieu ouvert grâce à tous les partenariats mis en place avec de grandes institutions scientifiques et culturelles, avec des associations ou des entreprises. Grâce à eux, votre insertion professionnelle en sera facilitée.

Enseigner et se former à la Faculté des Humanités doit être une chance. Nous ferons tout notre possible pour que vous puissiez la saisir.

Au nom de la Faculté, je vous adresse tous mes vœux de réussite.

Gabriel GALVEZ-BEHAR

Professeur des Universités

Doyen de la Faculté des Humanités

## CONSTRUISEZ VOTRE PARCOURS DE FORMATION

La structure des enseignements de licence vous permet à la fois d'acquérir des fondamentaux disciplinaires et de construire votre projet personnel de formation universitaire. Un large choix d'options (proposées notamment à partir de la L2) vous amènera ainsi à élaborer progressivement votre parcours.

**Vous venez de prendre connaissance du programme des enseignements constitutifs de votre parcours de Licence.**

Ces enseignements sont organisés en 10 Unités d'Enseignements (UE). De façon générale, ces UE se répartissent en UE fondamentales, UE complémentaires, une UE de langue (UE 9) et un enseignement consacré à l'élaboration de votre projet d'étudiant (UE10).

### UE 10 PROJET DE L'ETUDIANT

Les enseignements de l'UE 10 « Projet de l'étudiant » vous invitent, sur un mode non disciplinaire, à construire ou enrichir votre projet de formation universitaire. Cette UE 10 est OBLIGATOIRE et sera EVALUÉE au même titre que les autres UE constitutives de votre parcours de Licence.

#### Comment choisir votre UE 10 ?

Au semestre 1, vous suivez obligatoirement l'UE 10 « **Intégration** », laquelle vous permet d'acquérir la maîtrise de votre environnement universitaire. Cet enseignement est proposé entièrement à distance.

A partir du semestre 2, vous choisissez votre UE 10 en fonction de votre projet personnel, d'études ou professionnel.

En complément de ce choix, vous suivez obligatoirement un module **d'initiation à la culture numérique (enseignement à distance)**, organisé du semestre 2 au semestre 6

## LES RÈGLES DE PROGRESSION DES ÉTUDIANT-E-S DE LICENCE

**La progression des étudiant-e-s d'une année sur l'autre obéit aux règles suivantes :**

#### - JURYS SEMESTRIELS

- Pour les **cursus licence** (jurs de première et de deuxième session) la note du semestre est la moyenne coefficientée des notes obtenues aux différentes UE, **avec** compensation semestrielle entre les UE :
  - si cette moyenne est égale ou supérieure à 10, l'étudiant-e est admis-e au semestre et emporte les crédits ECTS du semestre (30).
  - si cette moyenne est inférieure à 10, l'étudiant-e est ajourné-e au semestre, mais capitalise les UE acquises.

#### - JURYS D'ANNEE

- **Cursus licence, mise en œuvre de la compensation annuelle et admission à l'année supérieure :**

l'étudiant-e est autorisé-e de plein droit à s'inscrire en année supérieure s'il a été admis, au titre de la première session, à chacun des deux semestres de l'année.

l'étudiant-e qui n'a pas été admis-e aux deux semestres de l'année au titre de la première session est, **par le jeu de la compensation annuelle mise en œuvre à l'issue de la première session**, autorisé-e de plein droit à s'inscrire en année supérieure, **si la moyenne des notes des deux semestres (notes de première session capitalisées) est égale ou supérieure à 10**. Dans ce cas, les 60 crédits lui sont attribués au titre de l'année universitaire.

l'étudiant-e qui n'a pas été admis-e aux deux semestres de l'année au titre de la deuxième session est, **par le jeu de la compensation annuelle mise en œuvre à l'issue de la deuxième session**,

autorisé-e de plein droit à s’inscrire en année supérieure, **si la moyenne des notes des deux semestres (notes de deuxième session capitalisées) est égale ou supérieure à 10**. Dans ce cas, les 60 crédits lui sont attribués au titre de l’année universitaire.

La **compensation** est sans incidence sur les résultats de l’année dans les cas suivants :

- Etudiant-e-s déclaré-e-s admis-es aux deux semestres de l’année universitaire, quelle que soit la session au titre de laquelle ils, elles ont été déclaré-e-s admis-es.
- Etudiants-e-s qui n’ont été déclaré-e-s admis-es à aucun des deux semestres de l’année universitaire.
- Etudiant-e-s porté-e-s défaillant-e-s à l’une des deuxièmes sessions (quel que soit le semestre).

**Les étudiant-e-s déclaré-e-s admis-es à un semestre et ajourné-e-s à l’autre ne peuvent « valider » l’année qu’au titre de la compensation annuelle** (sous réserve que la moyenne des notes des deux semestres soit égale ou supérieure à 10) **mise en œuvre lors des jurys de fin de premières sessions ou lors des jurys de fin d’année à l’issue des secondes sessions.**

**Le tableau ci-dessous fait le point sur les situations qui peuvent donner lieu à compensation :**

| •       | • SEMESTRE IMPAIR (SI) |             | • SEMESTRE PAIR (SP) |             | • ANNEE   |   |
|---------|------------------------|-------------|----------------------|-------------|---|---|
|         | • Session 1            | • Session 2 | • Session 1          | • Session 2 | • Résultats   |   |
| •       | • (SI s1)              | • (SI s2)   | • (SP s1)            | • (SP s2)   | • Jury annuel 1 (post sessions 1)                           | • Jury annuel 2 (post sessions 2)                           |
| • Cas 1 | • ADM                  | • -         | • ADM                | • -         | • ADM   | •   |
| • Cas 2 | • ADM                  | • -         | • AJ                 | • ADM ou AJ | • ADM si résultats :<br>• $(SI\ s1 + SP\ s1) / 2 > ou = 10$ | • ADM si résultats :<br>• $(SI\ s1 + SP\ s2) / 2 > ou = 10$ |
| • Cas 3 | • AJ                   | • -         | • ADM                | •           | • ADM si résultats :<br>• $(SI\ s1 + SP\ s1) / 2 > ou = 10$ | • ADM si résultats :<br>• $(SI\ s2 + SP\ s1) / 2 > ou = 10$ |
| • Cas 4 | • AJ                   | • ADM ou AJ | • AJ                 | • ADM ou AJ | • AJ  | • ADM si résultats :<br>• $(SI\ s2 + SP\ s2) / 2 > ou = 10$ |

- **Attention :** *la validation de l'année emporte 60 crédits, sans attribution de crédits au titre du semestre et des éléments (UE) auxquels l'étudiant a été déclaré ajourné. Toutefois les **UE acquises sont validées. Les résultats d'admission en jury annuel 1 sont définitifs. L'étudiant-e ne pourra en aucun cas se présenter au rattrapage dans le but par exemple d'améliorer ses résultats.***

#### - JURYS DE DIPLOME

##### - DEUG, licence

Le diplôme sera attribué sur la base des notes de l'année diplômante et des résultats obtenus par l'étudiant-e. A l'issue de la deuxième session du second semestre de l'année universitaire et après les jurys d'année, le jury délivre le diplôme :

au titre de la première session, aux seuls étudiant-e-s admis-es à chacun des deux semestres au titre de la première session (DEUG, licence, master).

au titre de la deuxième session :

aux étudiant-e-s ayant été admis-es aux deux semestres, dont l'un au moins au titre de la deuxième session ;

aux étudiant-e-s ayant validé l'année au titre de la compensation annuelle.

La mention du diplôme de Licence est déterminée par la moyenne des notes obtenues aux deux semestres de l'année diplômante. Aucune mention ne sera portée sur le diplôme du DEUG.

Vous pouvez consulter vos notes et résultats sur le portail de l'université, à partir de votre Environnement Numérique de Travail. Ces résultats sont disponibles une fois les délibérations terminées.

**Important :** frauder est un délit qui entraîne de lourdes sanctions disciplinaires, voire pénales. Elles peuvent aller jusqu'à l'exclusion définitive de toutes les universités et écoles et sont passibles d'une peine d'emprisonnement de 3 ans et de 9000 euros d'amende.

Les enseignants disposent dans leur ENT d'un logiciel d'aide à la détection du plagiat. Le partage en ligne de cours dispensés par vos professeurs sur des plateformes supposées collaboratives est strictement interdit car il peut s'agir également d'un délit de contrefaçon susceptible d'être poursuivi.

### CLIL : CENTRE DE LANGUES DE L'UNIVERSITÉ DE LILLE

LE CLIL a en charge l'enseignement/apprentissage transversal des langues vivantes. Il comprend :

- Le pôle DELANG qui coordonne et gère toutes les UE de langues vivantes, les langues proposées en option et les DUFL de l'Université de Lille - autrement dit les UE du secteur LANSAD (Langues pour les Spécialistes d'Autres Disciplines), ainsi que les enseignements de Techniques d'Expression et de Communication (TEC).
- Le pôle DEFI qui a en charge les enseignements en FLE (Français Langue Etrangère) et accueille les candidats internationaux allophones souhaitant progresser en langue, culture et civilisation françaises, en articulation avec les diplômes nationaux ou en vue de la délivrance de Diplômes Universitaires d'Etudes Françaises de niveau A1 à C2.
- Un pôle transversal qui coordonne les certifications et les CRL (Centres de Ressources en Langues).

Les enseignements sont répartis dans des antennes de proximité où les étudiants pourront se renseigner et s'inscrire en fonction de leur filière :

- sur les sites Pont-de-Bois et Roubaix-Tourcoing (LANSAD, FLE et langues FC)
- sur le site Cité Scientifique (LANSAD et FLE)
- sur les sites Moulins-Ronchin et Santé dans les facultés (LANSAD)

La direction du CLIL est située dans le bâtiment du CLIL SUAIO du campus Cité Scientifique.

Contact : [clil@univ-lille.fr](mailto:clil@univ-lille.fr) / Téléphone: 03 20 05 87 25.

## DELANG

Vous trouverez les informations sur les pages DELANG du site du CLIL <https://clil.univ-lille.fr>.

Contact : [clil.delang@univ-lille.fr](mailto:clil.delang@univ-lille.fr)

Des bureaux d'accueil de proximité sont à votre disposition sur les campus Pont de Bois (dans les actuels locaux du Pôle LANSAD pour la rentrée) et Cité scientifique (Bâtiment B5). Sur les campus, Moulins Ronchin et Santé, les informations sont fournies directement dans les facultés.

### Campus Pont de Bois

Pour la plupart des UE d'anglais, les emplois du temps, les inscriptions dans les groupes et les modalités de contrôle des connaissances sont gérés par le secrétariat de votre année de formation. Il en est de même pour l'espagnol à l'UFR MIME, à la Faculté SHAP, et au Département Sciences de l'Éducation de l'UFR DECCID.

Pour toutes les autres langues, ces mêmes informations relèvent du DELANG - Campus Pont-de-Bois. Les cours sont proposés dans des créneaux transversaux ouverts à tous.

À partir du S2, la même langue doit être suivie tout au long du parcours de licence afin de permettre une progression réelle (sauf dérogation sur projet de mobilité spécifique).

La passation de la certification CLES est encouragée avec des points bonus (cf. rubrique CLES du site du CLIL) ainsi que le recours aux Centres de Ressources en Langues (CRL) pour soutien à la formation en langues.

Contact : [clil.delang.pont-de-bois@univ-lille.fr](mailto:clil.delang.pont-de-bois@univ-lille.fr)

Téléphone: 03 20 41 62 84

## LE CLES

Le CLES (Certificat en Langues de l'Enseignement Supérieur) est une certification universitaire :

- accréditée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation et reconnue au niveau européen (NULTE)
- adossée au Cadre Européen Commun de Référence en Langues (CECRL)
- qui atteste d'un niveau de compétence B1, B2 ou C1 dans 4 activités langagières,
- qui est offerte en allemand, anglais, arabe, espagnol, grec moderne, italien, polonais, portugais, russe.
- qui s'adresse à tout public,

3 niveaux sont proposés :

- CLES B1 : utilisateur indépendant qui peut faire face à des situations de la vie courante
- CLES B2 : utilisateur indépendant qui peut interagir et négocier dans la majorité des domaines.
- CLES C1= utilisateur expérimenté qui peut faire valoir sa maîtrise linguistique dans la vie sociale, académique ou professionnelle.

Cf. plaquette CLES et le site officiel : [www.certification-cles.fr](http://www.certification-cles.fr)

Les dates de passations et les modalités d'inscription sont disponibles sur les pages *Certifications* du site du CLIL : <https://clil.univ-lille.fr>

Les CRL organisent des ateliers de préparation ou d'information en complément à vos formations en langues. Pour connaître les dates et les modalités de ces ateliers, renseignez-vous auprès du CRL de votre site de formation ou adressez-vous à cette adresse : [crl@univ-lille.fr](mailto:crl@univ-lille.fr)

Contact : [cles@univ-lille.fr](mailto:cles@univ-lille.fr)

## LE CRL

Les Centres de Ressources en Langues (CRL) du CLIL sont des espaces multimédias pour l'apprentissage des langues en autoformation guidée. Ils mettent à votre disposition une base de ressources répertoriées, des outils et l'accompagnement nécessaire pour organiser votre parcours d'apprentissage. Au CRL, vous pourrez travailler de façon indépendante, à votre rythme, et être accompagné vers l'atteinte de vos objectifs.

Le CRL vous offre des ressources matérielles et humaines, riches et variées pour :

- passer un test de positionnement en langue
- travailler la langue dans tous ses aspects.
- communiquer avec d'autres (étudiants, natifs).
- développer votre compétence à apprendre en autonomie.
- préparer des certifications.
- vous conseiller et vous guider.

Les langues proposées au CRL sont :

l'allemand, l'anglais, l'arabe, le catalan, le chinois, le danois, l'espagnol, le français langue étrangère, le grec moderne, l'hébreu, le hongrois, l'italien, le japonais, la langue des signes française, le néerlandais, le norvégien, le persan, le polonais, le portugais, la russe, le suédois, et le tchèque.

L'inscription est libre et gratuite pour les étudiants, enseignants ou personnels de l'Université de Lille et se fait directement au CRL. La première fois, l'équipe vous présentera les locaux et les ressources. L'Université de Lille comporte 5 CRL sur les campus de Cité Scientifique, Pont-de-Bois, l'IAE, Infocom et LEA.

Cf. les pages site du CLIL : <https://clil.univ-lille.fr>

Contact : [crl@univ-lille.fr](mailto:crl@univ-lille.fr)

## LA MAISON DE LA MÉDIATION : INFORMER ET PRÉVENIR

Ouverte à tou.te.s, étudiant.e.s et personnels de l'Université, dans le respect des règles de déontologie et en concertation avec les services et composantes de l'établissement, elle est un lieu d'accueil, d'information et de réponse aux questions juridico-administratives. Elle a pour missions de prévenir les comportements abusifs comme les conflits, de pacifier les relations, de sensibiliser enfin la communauté universitaire notamment par la promotion de l'égalité, la lutte contre les discriminations, la laïcité.

### Maison de la médiation

[maison-mediation@univ-lille.fr](mailto:maison-mediation@univ-lille.fr)

03.62.26.91.16

La maison de la médiation est associée aux cellules harcèlement (sexuel et moral) et au médiateur (réfèrent racisme et antisémitisme, en charge des discriminations).

Cellule d'écoute, de soutien et d'accompagnement contre le harcèlement moral (CESAHM)

[contact-harcelement-moral@univ-lille.fr](mailto:contact-harcelement-moral@univ-lille.fr)

Cellule d'écoute, de veille et d'information sur le harcèlement sexuel (CEVIHS)

[contact-harcelement-sexuel@univ-lille.fr](mailto:contact-harcelement-sexuel@univ-lille.fr)

Médiateur, réfèrent racisme et antisémitisme, en charge des discriminations

[amadou.bal@univ-lille.fr](mailto:amadou.bal@univ-lille.fr)

## SERVICES À L'ÉTUDIANT

|  |  |
|--|--|
| <p>L'université de Lille couvre 6 grands domaines de formation :<br/> <b>ARTS, LETTRES, LANGUES - SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES - DROIT, ÉCONOMIE, GESTION – SANTÉ - SCIENCES, TECHNOLOGIES – SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES.</b></p>   |  |
| <p>Les 3 établissements (droit et santé, sciences humaines et sociales, sciences et technologies) ont fusionné le 1er janvier 2018.<br/>                 Les coordonnées de certains des services cités ci-dessous sont susceptibles d'évoluer. Consultez le site internet <a href="http://www.univ-lille.fr">www.univ-lille.fr</a></p>  |  |
| <p>Ligne générale ULille – campus Pont-de-Bois : 03.20.41.60.00   Accueil Galerie : 03.20.41.66.07 / 70.58</p>   |  |
| <p><b>CAMPUS PONT-DE-BOIS</b></p>  |  |
| <p><b>BÂTIMENT A – ENTRÉE A8</b></p>   |  |
| <p><b>SCOLARITÉ</b></p> <p><b>Accueil général étudiant</b><br/>03.20.41.62.10</p> <p><b>Relais scolarité Pont-de-Bois</b><br/>03.20.41.60.35   <a href="mailto:scolarite-relais-pontdebois@univ-lille.fr">scolarite-relais-pontdebois@univ-lille.fr</a></p> <p><b>VIE ETUDIANTE</b><br/> <b>Bureau de la Vie Etudiante et du Handicap</b><br/>03.20.41.70.96   <a href="mailto:bveh.pdb@univ-lille.fr">bveh.pdb@univ-lille.fr</a></p> <p><b>SANTÉ</b><br/> <b>Centre de santé de l'étudiant</b>   03.20.90.74.05</p> | <p><b>Service Universitaire d'Accompagnement, d'Information et d'Orientation (SUAIO)</b><br/>03.20.41.62.46   <a href="mailto:suaio-campus-pontdebois@univ-lille.fr">suaio-campus-pontdebois@univ-lille.fr</a></p> <p><b>Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP)</b><br/>03.20.41.61.62   <a href="mailto:baip-campus-pontdebois@univ-lille.fr">baip-campus-pontdebois@univ-lille.fr</a></p> <p><b>Hubhouse</b><br/>03.20.41.60.95/97<br/><a href="mailto:hubhouse-pontdebois@univ-lille.fr">hubhouse-pontdebois@univ-lille.fr</a></p> <p><b>INTERNATIONAL</b><br/> <b>Service des Relations Internationales</b><br/><a href="https://international.univ-lille.fr/">https://international.univ-lille.fr/</a><br/><a href="mailto:international-shs@univ-lille.fr">international-shs@univ-lille.fr</a></p> <p><b>Dépt. d'Enseignement du Français pour les étudiants de l'International (DEFI)</b><br/>03.20.41.63.83   <a href="mailto:defi@univ-lille.fr">defi@univ-lille.fr</a></p> <p><b>Bureau d'accueil des Étudiants Internationaux (BAEI).</b><br/>03.20.41.60.29 / 66.59   <a href="mailto:baei-shs@univ-lille.fr">baei-shs@univ-lille.fr</a></p> |
| <p><b>BÂTIMENT F</b></p>   | <p><b>BÂTIMENT A</b> (Entrée face parking Kino)</p>  |
| <p><b>ÉTUDES DOCTORALES</b></p> <p><b>École doctorale Régionale SHS</b><br/>03.20.41.62.12   <a href="mailto:sec-edshs@pres-ulnf.fr">sec-edshs@pres-ulnf.fr</a><br/><a href="http://doctorat.univ-lille.fr/ecoles-doctorales">doctorat.univ-lille.fr/ecoles-doctorales</a></p>   | <p><b>Formation continue et alternance</b><br/>03.20.41.72.72   <a href="mailto:dfca-pontdebois@univ-lille.fr">dfca-pontdebois@univ-lille.fr</a><br/><a href="http://formation-continue.univ-lille.fr">formation-continue.univ-lille.fr</a></p> <p><b>Service d'Enseignement à distance (SEAD)</b><br/>03.20.41.65.55   <a href="mailto:sead@univ-lille.fr">sead@univ-lille.fr</a></p>   |
| <p><b>BIBLIOTHÈQUE UNIV.</b></p>   | <p><b>HALL BÂTIMENT A</b></p>  |
| <p><b>SCD - Bibliothèque Universitaire centrale</b><br/>03.20.41.70.00   <a href="https://www.univ-lille.fr/bibliotheques/">https://www.univ-lille.fr/bibliotheques/</a></p>   | <p><b>Service Culture</b><br/>03.20.41.60.25<br/><a href="http://culture.univ-lille.fr">culture.univ-lille.fr</a></p> <p><b>SUAPS (sports)</b><br/>03.20.41.62.69<br/><a href="http://sport.univ-lille.fr">sport.univ-lille.fr</a></p>   |

## Bibliothèque Humanités

(arts, lettres modernes, philosophie, sciences du langage)

<https://bhuma.univ-lille3.fr/>

La Bibliothèque Humanités (BHUMA) met à votre disposition des fonds spécialisés en arts, lettres modernes, philosophie et sciences du langage. Elle contient 62 000 monographies, dont 42 000 cataloguées ainsi que plus de 710 titres de périodiques.

Les documents sont identifiables à partir du catalogue commun du Service commun de la documentation.

La bibliothèque est ouverte à tous, l'emprunt d'ouvrages est réservé aux détenteurs d'une carte d'étudiant (carte multiservices) ou d'une carte de lecteur.

Règles de prêt

| USAGERS                                | NOMBRE D'OUVRAGES | DURÉE DE PRÊT | RENOUVELABLE |
|--|-------------------|---------------|--------------|
| LICENCE                                | illimité          | 14 jours      | oui          |
| MASTER,<br>DOCTORANTS &<br>ENSEIGNANTS | illimité          | 28 jours      | oui          |

Le prêt entre bibliothèques (PEB) est accessible à tous et gratuit.

La bibliothèque met à votre disposition tous les documents papier attendus pour le bon déroulement des enseignements, ainsi que ceux liés à la préparation des concours de l'Agrégation et du CAPES.

Ressources électroniques : (attention, ne pas maintenir les liens URL, ils seront faux en septembre !!)

Vous avez accès à nos revues en ligne et nos E-books, et à de nombreuses ressources électroniques. Pour faciliter vos recherches, le moteur de recherche fédérée vous permet de lancer une requête simultanément sur l'ensemble des ressources.

La grande majorité des ressources électroniques sur abonnement est accessible à distance à partir de votre ENT (rubrique services documentaires).

Ouverture et services :

La BHUMA est ouverte du lundi au jeudi : 9h à 19h et le vendredi de 9h à 18h.

Elle ouvre ses portes dès le 2 septembre 2019.

La BHUMA est située dans le Bâtiment A, forum-1, salle A1-727.

La bibliothèque propose :

- 3 salles de travail en groupe, leur utilisation est soumise à réservation (à l'accueil de la bibliothèque). Par ailleurs, des outils comme un massicot, un scanner, un correcteur orthographique et syntaxique professionnel (Antidote), une machine à relier ou téléagrandisseur sont à disposition des usagers ;
- Une séance hebdomadaire de travail sur la recherche documentaire et l'utilisation des ressources électroniques. À réserver auprès de [valerie.cazin@univ-lille.fr](mailto:valerie.cazin@univ-lille.fr) (jour et horaire à déterminer en fonction des plannings de cours) ;
- Une aide personnalisée aux étudiants pour leurs recherches bibliographiques est proposée par le personnel de la bibliothèque. N'hésitez pas à solliciter l'équipe.

Animation :

La bibliothèque propose aux étudiants des manifestations comme les cafés-débats (littéraires, artistiques ou philosophiques).

De nombreux événements y prennent place pendant l'année, en lien direct avec les cours (invitations de personnalités, écrivains, artistes, professionnels des métiers du livre). Le programme est régulièrement mis à jour sur le site de la bibliothèque : <https://bhuma.univ-lille.fr>

L'équipe :

Responsable : Frédéric Gendre (ingénieur d'études, chargé de ressources documentaires)

Contact : 03 20 41 61 81 [frederic.gendre@univ-lille.fr](mailto:frederic.gendre@univ-lille.fr)

Adjointe : Valérie Cazin (bibliothécaire assistante spécialisée) Contact : 03 20 41 65 42 [valerie.cazin@univ-lille.fr](mailto:valerie.cazin@univ-lille.fr)

Web et réseaux sociaux :

<https://bhuma.univ-lille.fr/> [https://twitter.com/BHUMA\\_UnivLille](https://twitter.com/BHUMA_UnivLille)

<https://fr-fr.facebook.com/BibHuma> [https://www.instagram.com/BHUMA\\_UnivLille/](https://www.instagram.com/BHUMA_UnivLille/)

## LA LICENCE HUMANITES

Nous sommes très heureux de vous accueillir dans la deuxième année de la nouvelle licence humanités. Cette licence pluridisciplinaire vous permet de suivre pendant deux ans des cours dans un large éventail de disciplines avant de vous spécialiser en Histoire, en Lettres modernes ou en Philosophie en troisième année. Ces trois disciplines représentent les « majeures » de cette formation et sont accompagnées par les « mineures » : Arts (Théâtre, cinéma, musique, danse), les Langues et cultures antiques, les Sciences du langage ; au S4 vous suivrez également un cours de culture non-européenne. Les connaissances apportées par ces disciplines vous fourniront une vision approfondie de différents aspects de l'action et de la créativité humaines dans leurs aspects diachroniques et synchroniques: Les événements qui ont formé et continuent à former le monde dans lequel nous vivons ; le fonctionnement du langage et les formes littéraires dans lesquels les hommes et les femmes se sont exprimés à travers les siècles ; la pensée humaine et les questions qui se sont posées à travers les siècles et se posent toujours concernant la place de l'être humain dans le monde et la nature de celui-ci ; les différentes formes de créativité artistique, leurs évolutions et leurs rapports avec la société ; les origines antiques (grecques et romaines) de la culture et des langues contemporaines. Ces différentes disciplines sont complémentaires et s'enrichissent mutuellement ; des cours interdisciplinaires spécifiques à la licence humanités vous aideront à faire le lien entre les disciplines et à développer vos propres réflexions.

Du point de vue pratique, la maîtrise d'autant de disciplines en vue d'une spécialisation en troisième année demande une quantité importante de travail de votre part. Afin de vous permettre d'acquérir les bases nécessaires pour la troisième année, les UE (Unités d'enseignement) d'Histoire, de Lettres modernes et de Philosophie sont doubles, c'est-à-dire qu'au lieu d'être composées de 24 heures de cours par semestre, elles comprennent 48h de cours (42h dans le cas de la Philosophie). Ainsi, pendant les deux premières années (semestres 1-4) vous étudiez les différentes époques de l'Histoire depuis la préhistoire jusqu'au monde moderne, les différentes époques et genres littéraires en Lettres modernes et, en Philosophie, l'histoire de la philosophie antique et moderne suivie d'une introduction à différents domaines. Tous ces cours ont été choisis parmi les cours des licences en question, ils sont donc conçus pour les spécialistes de chaque discipline. En plus de ces cours empruntés aux autres licences, des cours spécifiques à la Licence humanités proposent des approfondissements dans les disciplines majeures à partir du deuxième semestre. Vous acquerez ainsi une large culture générale de haut niveau qui prépare et enrichit l'étude de votre discipline choisie en L3.

A la sortie de cette licence vous aurez accès aux mêmes débouchés que les étudiants titulaires de la licence de la discipline dans laquelle vous êtes spécialisé en troisième année (avec l'exception des concours de l'enseignement en Histoire qui requièrent des compétences supplémentaires en géographie).

A l'Université de Lille SHS vous trouverez aussi des lieux et des outils qui vous permettront de travailler de manière efficace et indépendante. Outre la Bibliothèque universitaire et les ressources électroniques proposées par le Service Commun de Documentation (SCD) de l'Université, les bibliothèques des UFR proposent des fonds riches et représentent des lieux adaptés au travail individuel : la Bibliothèque Humanités et la Bibliothèque des Sciences de l'Antiquité (Histoire et Histoire de l'art antiques, Langues et littératures antiques) dans l'UFR Humanités et, dans l'UFR des Sciences historiques, artistiques et politiques, la Bibliothèque Michelet (Histoire et Histoire de l'art). Vous bénéficiez aussi d'une équipe d'enseignants et un personnel administratif soucieux de votre réussite qu'il ne faut pas hésiter à contacter si vous avez des questions ou des problèmes.

**Responsable pédagogique des licences humanités : Gabrielle RADICA**

**Responsable pédagogique : Yves BAUELLE**

[yves.baudelle@univ-lille.fr](mailto:yves.baudelle@univ-lille.fr)

Le responsable pédagogique aide et conseille les étudiants et travaille en partenariat avec les correspondants enseignants.

**Secrétaire : Karine CARDON**

[karine.cardon@univ-lille.fr](mailto:karine.cardon@univ-lille.fr)

La secrétaire pédagogique peut vous aider pour tout problème administratif, pédagogique, etc.

Un panneau d'information situé au secrétariat du département lettres modernes donne des renseignements dont vous avez besoin (dates examens, absences ...) il est à consulter régulièrement.

**☎ 03.20.41.62.44**

Vous trouverez ci-dessous les adresses e-mail des correspondants enseignants-chercheurs :

Arts : Le nom sera communiqué ultérieurement

Histoire : Caroline Husquin [caroline.husquin@univ-lille.fr](mailto:caroline.husquin@univ-lille.fr)

Lettres modernes : Emilie Picherot [emilie.picherot@univ-lille.fr](mailto:emilie.picherot@univ-lille.fr)

Philosophie : Gabrielle RADICA : [gabrielle.radica@univ-lille.fr](mailto:gabrielle.radica@univ-lille.fr)

Sciences du langage : Katia Paykin [katia.paykin@univ-lille.fr](mailto:katia.paykin@univ-lille.fr)

**SEANCE DE PRÉ-RENTRÉE :**  
**MARDI 10 SEPTEMBRE à 15h00**  
**Salle : A1.760**

Cette séance concerne tous les étudiants de la deuxième année en licence humanités.  
Votre présence y est obligatoire.

Les cours auront lieu à partir du **lundi 16 septembre 2019**

## STRUCTURE

| SEMESTRE 3   | SEMESTRE 4   |
|--|--|
| <p><b>UE 1 Histoire :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Histoire médiévale CM</li> <li>-Histoire médiévale TD</li> </ul>   | <p><b>UE 1 Histoire :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Histoire contemporaine CM</li> <li>-Histoire contemporaine TD</li> </ul>   |
| <p><b>UE 2 Lettres modernes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Littérature du moyen âge TD</li> <li>-Littérature du 16<sup>ème</sup> siècle TD</li> </ul>   | <p><b>UE 2 Lettres modernes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Littérature du 18<sup>ème</sup> siècle TD</li> <li>-Littérature des 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> siècles TD</li> </ul>   |
| <p><b>UE 3 Philosophie :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Esthétique et philosophie de l'art CM</li> <li>-Esthétique et philosophie de l'art TD</li> </ul>  | <p><b>UE 3 Philosophie :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Philosophie morale et politique (CM)</li> <li>-Philosophie morale et politique (TD)</li> </ul>  |
| <p><b>UE 4 Humanités :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Philosophie. Approfondissement des fondamentaux TD</li> </ul>   | <p><b>UE 4 Humanités :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Lettres modernes Approfondissement des fondamentaux TD</li> </ul>   |
| <p><b>UE 5 Dialogue des disciplines :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Cours interdisciplinaire TD</li> </ul>   | <p><b>UE 5 Dialogue des disciplines :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Cours interdisciplinaire TD</li> </ul>   |
| <p><b>UE 6 Arts :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Arts et nouvelles technologies CM</li> </ul>   | <p><b>UE 6 Sciences du langage :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Pensée et langage TD</li> </ul>   |
| <p><b>UE 7 Cultures antiques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Rhétorique antique TD</li> </ul>  | <p><b>UE 7 Culture non européenne : au choix</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Littérature francophone TD</li> <li>-Ethnomusicologie CM</li> <li>-Introduction à la mythologie hindoue TD</li> <li>-Religion égyptienne TD</li> <li>-Religion du Proche-Orient TD</li> </ul> |
| <p><b>UE 8 Langues anciennes : au choix</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Latin niveau 1 TD</li> <li>-Latin niveau 2 TD</li> <li>-Latin niveau 3 TD</li> <li>-Grec niveau 1 TD</li> <li>-Grec niveau 2 TD</li> </ul> | <p><b>UE 8 Langues anciennes : au choix</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Latin niveau 1 TD</li> <li>-Latin niveau 2 TD</li> <li>-Latin niveau 3 TD</li> <li>-Grec niveau 1 TD</li> <li>-Grec niveau 2 TD</li> </ul>   |
| <p><b>UE 9 Langues vivantes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Au choix</li> </ul>   | <p><b>UE 9 Langues vivantes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Au choix</li> </ul>  |
| <p><b>UE 10 Projet personnel de l'étudiant :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Culture numérique et UE 10 au choix</li> </ul>   | <p><b>UE 10 Projet personnel de l'étudiant :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Culture numérique et UE 10 au choix</li> </ul>   |

## MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

### Semestre 3 (CT=Contrôle terminal CC Contrôle continu)

| 3 crédits par UE – coef. 1   | SESSION 1                         | SESSION 2   |
|--|-----------------------------------|---|
| <b>UE 1 Histoire :</b><br>-Histoire médiévale CM<br>-Histoire médiévale TD   | CT                                | CT  |
| <b>UE 2 Lettres modernes :</b><br>-Littérature du moyen âge TD<br>-Littérature du 16 <sup>ème</sup> siècle TD                  | CC                                | CT  |
| <b>UE 3 Philosophie :</b><br>-Esthétique et philosophie CM<br>-Esthétique et philosophie TD                                    | CC                                | CT  |
| <b>UE 4 Humanités :</b><br>-Philosophie. Approfondissement des fondamentaux TD   | CC                                | CT  |
| <b>UE 5 Dialogue des disciplines :</b><br>-Cours interdisciplinaire TD   | CC                                | CT  |
| <b>UE 6 Arts :</b><br>-Arts et nouvelles technologies CM   | CT                                | CT  |
| <b>UE 7 Cultures antiques :</b><br>-Rhétorique antique TD  | CC                                | CT  |
| <b>UE 8 : Langues anciennes :</b><br>-Latin niveau 1<br>-Latin niveau 2<br>-Latin niveau 3<br>-Grec niveau 1<br>-Grec niveau 2 | CC                                | CT  |
| <b>UE 9 Langues vivantes :</b><br>-Anglais<br><b>Voir pôle LANSAD</b><br>-Autres langues :                                     | CC<br><br><b>Voir pôle LANSAD</b> | -Anglais : Oral<br>-Autres langues : voir pôle LANSAD |
| <b>UE 10 Projet personnel de l'étudiant :</b><br>Culture numérique et UE 10 au choix   | CC ou CT                          | CT  |

## MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

### Semestre 4 (CT=Contrôle terminal CC Contrôle continu)

| 3 crédits par UE – coef. 1   | SESSION 1                                | SESSION 2   |
|--|--|---|
| <b>UE 1 Histoire :</b><br>-Histoire contemporaine CM<br>-Histoire contemporaine TD   | <b>CT</b>                                | <b>CT</b>   |
| <b>UE 2 Lettres modernes :</b><br>-Littérature du 18 <sup>ème</sup> siècle TD<br>-Littérature des 19 <sup>ème</sup> et 20 <sup>ème</sup> siècles TD  | <b>CC</b>                                | <b>CT</b>   |
| <b>UE 3 Philosophie :</b><br>-Philosophie morale et politique CM<br>-Philosophie morale et politique TD  | <b>CC</b>                                | <b>CT</b>   |
| <b>UE 4 Humanités :</b><br>-Lettres modernes Approfondissement des fondamentaux TD   | <b>CC</b>                                | <b>CT</b>   |
| <b>UE 5 Dialogue des disciplines :</b><br>-Cours interdisciplinaire TD   |  |   |
| <b>UE 6 Sciences du langage :</b><br>- Pensée et langage TD  | <b>CC</b>                                | <b>Oral</b>   |
| <b>UE 7 Culture non européenne : au choix :</b><br>-Littérature francophone TD<br>-Ethnomusicologie CM<br>-Introduction à la mythologie hindoue TD<br>-Religion égyptienne TD<br>-Religion du Proche-Orient TD | <b>CC</b>                                | <b>CT</b>   |
| <b>UE 8 Langues anciennes :</b><br>-Latin niveau 1 - Latin niveau 2 - Latin niveau 3<br>-Grec niveau 1 - Grec niveau 2   | <b>CC</b>                                | <b>CT</b>   |
| <b>UE 9 Langues vivantes :</b><br>Anglais<br>-Autres langues : <b>Voir pôle LANSAD</b>   | <b>CC</b><br><br><b>Voir Pôle LANSAD</b> | Anglais : Oral<br><br>- Autres langues : voir pôle LANSAD |
| <b>UE 10 Projet personnel de l'étudiant :</b><br>Culture numérique et UE 10 au choix   | <b>CC ou CT</b>                          | <b>CT</b>   |

# LICENCE HUMANITÉS

## SEMESTRE 3

## UE 1 HISTOIRE

- volume horaire : 4h (CM de 2h, TD 2h par semaine) (= 48h)  
- coef. 1  
- crédits ECTS : 3

### HISTOIRE MÉDIÉVALE CM ET HISTOIRE MÉDIÉVALE TD

Nom de l'enseignant responsable : **Jean-Baptiste SANTAMARIA**

Noms des enseignants : **Jean-Baptiste SANTAMARIA, Isabelle BROUSSELLE, Mathieu VIVAS,**

**Compétences visées** : Culture médiévale. Apprentissage des lignes de façade du Moyen Âge.

**Contenu de la formation** : L'Europe au Moyen Âge (XIIe-XVe siècle). L'Europe occidentale d'aujourd'hui entretient une relation paradoxale avec son Moyen Âge. La période est reçue par l'imaginaire collectif comme le cadre idéal de l'éclosion de l'épopée et du merveilleux, mais elle traîne aussi une fâcheuse réputation d'envers de la modernité. Bref, doré ou noir, le Moyen Âge se révèle, dans le discours ambiant, le symétrique absolu de notre temps – pour le meilleur et pour le pire. Alors oui, sans être pour autant misérable ou méprisable, l'Europe est, durant ces cinq cents ans, foncièrement différente de celle d'aujourd'hui : il faut imaginer un monde essentiellement rural, d'abord fragmenté et régi par des relations interpersonnelles difficiles à concevoir depuis notre individualisme contemporain, un monde dominé par l'Église, assurément, et travaillé par le christianisme, un monde qui se recompose encore une fois aux XIVe et XVe siècles, pour donner naissance à des formes de l'État et de la sensibilité plus modernes, appelées à gagner d'autres terres. Dans ce cours, nous aborderons donc cette période en traitant trois grands thèmes : la société dite « féodale » des XIe-XIIIe siècles, l'emprise de la religion et, enfin, les lignes de force politiques et l'évolution des XIVe-XVe siècles.

**Bibliographie succincte** : - M. Balard, J.-P. Genet, M. Rouche, *Le Moyen Âge en Occident*, Paris, dernière édition 2011. - W. Blockmans & P. Hoppenbrouwers, *Introduction to Medieval Europe (300-1500)*, second edition, Londres/New York, 2014.

## UE 2 LETTRES MODERNES

- volume horaire : (TD de 2h par semaine) (= 48h)  
- coef. 1  
- crédits ECTS : 3

### LITTÉRATURE DU MOYEN ÂGE

Nom de l'enseignant : **Matthieu MARCHAL**

Programme : Chrétien de Troyes, *Erec et Enide*, édition bilingue par Jean-Marie Fritz, Paris, Livre de Poche, « Lettres gothiques », 1999 (première édition), n° 4626

NB : il est indispensable de posséder l'édition au programme, car le texte varie selon le manuscrit et l'édition.

« Premier roman du premier grand romancier français, *Erec et Enide* (vers 1170) met pour la première fois en scène le roi Arthur et les chevaliers de la Table Ronde. Cette œuvre si déterminante pour l'évolution du

roman médiéval nous étonne par sa diversité : roman d'aventures autant que roman d'amour ; roman merveilleux et roman courtois ; roman enfin de la Joie d'un couple qui devient la Joie de tout un royaume » (Jean-Marie Fritz).

## LITTÉRATURE XVI<sup>E</sup> SIÈCLE

Noms des enseignantes : **Benedikte ANDERSSON, Marie-Claire THOMINE.**

*Pantagruel* de Rabelais : un roman comique au seuil de la modernité

Il s'agit à la fois de travailler sur l'œuvre rabelaisienne, qui fait entrer de plain-pied dans la réalité la plus foisonnante et la plus drôle de la première Renaissance française, et de réfléchir sur la naissance d'un genre, le roman. On s'intéressera en particulier aux enjeux de la fiction, à la question de l'interprétation, à l'actualité des problématiques abordées par Rabelais (pédagogie, individualisme, optimisme, sentiments de modernité) et à l'accès que *Pantagruel* offre aux principaux aspects de l'époque moderne (débat religieux et politiques, figures de la royauté...).

### Œuvres au programme :

Nous demandons aux étudiants de se procurer impérativement l'une ou l'autre de ces deux éditions :

1. pour les étudiants qui sont prêts à tenter sans filet d'entrer dans la langue de Rabelais : François Rabelais, *Pantagruel*, éd. Pierre Michel, Gallimard, Folio Classique, 1973.
2. Pour ceux qu'inquiète un peu plus la langue de Rabelais : François Rabelais, *Pantagruel*, éd. et trad. Guy Demerson, éd. du Seuil, collection « Points », 1997.

## UE 3

### PHILOSOPHIE

- volume horaire : 2h TD + 1h30 CM par semaine (= 42h)
- coef. 1
- crédits ECTS : 3

## PHILOSOPHIE DE L'ART ET ESTHÉTIQUE. CM ET TD

Nom de l'enseignant : **François FRIMAT**

### Le geste artistique.

#### Présentation du cours :

Le geste relève d'une expérience si commune qu'on en oublie qu'il relève d'une culture et qu'il est au fondement du lien social articulant une disposition pratique mais aussi une composition symbolique. En quoi le geste artistique est-il alors l'expression d'une individualité ? Qu'est-ce qui permet de reconnaître un geste comme artistique ? Comment exprimer du singulier au moyen de ce qui ne nous appartient pas de manière exclusive ? La question ne se pose sans doute pas de la même manière selon les arts mais nous chercherons quand même à comprendre, malgré cette diversité, ce qui peut se retrouver d'un art à l'autre, y compris dans les initiatives artistiques les plus transdisciplinaires, notamment celles relevant de la danse et de la performance contemporaine.

**Bibliographie :**

**1) À lire avant le premier cours :**

J.J ROUSSEAU, Emile ou de l'éducation, Livre II.  
J.J. ROUSSEAU, Essai sur l'origine des langues.  
(On trouve ces deux textes en édition de poche chez GF).  
Michel Guérin, Philosophie du geste, Actes Sud, 2011.

**2) Autres références :**

Alain, Système des beaux-arts, I. Gallimard TEL.  
Quand le geste fait sens, dir. Lucia Angelino, coll. Philosophie, éd. Mimesis, 2015.  
Aristote, Les parties des animaux. Livre de poche.  
Aristote, La poétique, GF.  
Gestes en éclats, art, danse et performance, dir. Aurore Després, Les presses du réel, 2016.  
Georges Didi-Huberman, Gestes d'air et de pierre, Minuit.  
Barbara Formis, Gestes à l'œuvre, De l'incidence, 2015.  
Hegel, Esthétique, trad. Ch. Benard, Livre de poche, 2 volumes, 1997.  
Histoires de gestes, coll. Dirigé par Marie Glon et Isabelle Launay, Actes sud, 2012.  
Le geste entre émergence et apparence, Ethologie, éthique, esthétique. Sous la direction de Michel Guérin, PUP, 2014.  
Nelson Goodman, Langages de l'art, Folio.  
Marcel Jousse, Anthropologie du geste, Gallimard, TEL.  
Nietzsche, Le gai savoir, II. Folio.  
Saint-Augustin, La musique, IV, coll. La pléiade, Gallimard.  
Une bibliographie complémentaire sera donnée lors du premier cours.

**Contrôle des connaissances (préciser nature, durée, nombre d'épreuves et mode de calcul de la moyenne) :**

**Session 1 (contrôle continu) :**

1 exposé en TD portant soit sur une question théorique, soit sur un texte, soit sur une œuvre d'art dans la perspective d'une problématique développée en cours OU 1 commentaire de texte écrit : 50% de la note finale.

**Session 2 : Contrôle terminal**

1 écrit de 4h (dissertation ou commentaire de texte).

## UE 4 HUMANITÉS

- volume horaire : 2h TD par semaine (= 24h)  
- coef. 1  
- crédits ECTS : 3

### PHILOSOPHIE APPROFONDISSEMENT DES FONDAMENTAUX

Nom de l'enseignante : **Anne -Christine HABBARD**

Titre du cours : **La violence**

#### **Présentation du cours :**

Le cours explorera le phénomène de la violence, essentiellement d'un point de vue moral.

Nous nous intéresserons d'abord à la question de l'origine de la violence (et son lien à des notions connexes, telles que l'agression et la force), et à celle, pas moins mystérieuse, de sa perpétuation : pourquoi la violence semble-t-elle toujours être prise dans une « spirale » ? Cela nous permettra de réfléchir à la formation (et la dislocation) de l'identité individuelle ou collective.

Nous nous tournerons ensuite vers le rapport de la violence au discours. La violence est certes une décision de rupture du dialogue – et pourtant, elle s'accompagne toujours d'un discours, qu'il soit de justification, de célébration, de déploration, de témoignage ... Comment comprendre le rapport de la violence à la parole ? Nous nous intéresserons aussi à la question du lien entre musique et violence, et à leur si étrange affinité.

Le cours est un cours de philosophie, mais il s'appuiera largement sur des textes et sources anthropologiques, littéraires, psychologiques et artistiques.

**Compétences** en matière d'analyse de concepts philosophiques, dans leurs différents domaines d'usage; capacité à défendre une thèse en argumentant et en analysant ses présupposés et ses conséquences, et à répondre aux objections; maîtrise de l'exercice de la dissertation philosophique, avec les compétences qu'elle requiert en matière de rédaction d'argumentations complexes.

**Bibliographie** : La bibliographie complète sera donnée à la rentrée.

**Contrôle des connaissances** : Session 1 (contrôle continu)

## UE 5

### DIALOGUE DES DISCIPLINES

- volume horaire : 2h TD par semaine (= 24h)
- coef. 1
- crédits ECTS : 3

Nom de l'enseignante : **Paula COSSART**

**Pré requis : aucun**

#### **Contenu :**

Les rapprochements, dialogues, hybridations, entre histoire et sociologie ont contribué à décloisonner ces disciplines. Ce cours de sociologie historique s'inscrit dans cette hybridation disciplinaire, pour contribuer à montrer en quoi consiste l'apport d'un détour par le passé pour comprendre la réalité présente et/ou en quoi les méthodes et questionnements de la sociologie peuvent éclairer le passé. Les « principes fondateurs » de la sociologie et de l'histoire devront être mêlés. D'abord, tout n'est pas neuf et le présent a toujours une histoire : il s'agira donc de replacer donc les faits sociaux dans leur épaisseur historique. Nous verrons en quoi l'histoire permet de nourrir la réflexion sur des sujets contemporains (étudier ce qui nous est contemporain à la lumière du passé afin d'en éclairer la nouveauté, la portée ou les enjeux et/ou faire du contemporain et des problèmes qui sont les nôtres le résultat de transformations historiques). L'approche ne sera donc pas « présentiste », mais cherchera, par le regard porté vers le passé à « déplier » la trame historique de ce que le présent donne sous une forme apparemment figée et définitive. La démarche peut consister à voir dans quelle mesure on trouve dans le passé des configurations similaires en certains points et différentes en d'autres à celles observées pour la période actuelle. Elle peut aussi avoir pour vertu – les deux peuvent aller de pair – d'éclairer le passé à la lumière de questions contemporaines et de travaux sociologiques contemporains (utiliser les outils de la sociologie, mais pour comprendre un phénomène passé).

Double objectif :

- donner aux étudiants des connaissances de base sur la société française et les transformations qu'elle a connues à travers l'étude d'un ensemble de domaines de la vie sociale ;
- initier les étudiants à la manière dont la sociologie historique construit un point de vue sur les réalités sociales contemporaines (aspect méthodologique et théorique).

**Compétences visées :** Maîtrise de l'approche interdisciplinaire (socio-historique en particulier) ; connaissance des grandes tendances et de l'évolution de la société française.

#### **Bibliographie :**

Yves Deloye, *Sociologie historique du politique*, Paris, La Découverte, « Repères »

Gérard Noiriel, *Introduction à la socio-histoire*, Paris, La Découverte, « Repères »

- **Session 1** : Epreuve de 2h de type contrôle de connaissances

(Questions de cours) sans documents permis + dossier de recherche.

- **Session 2** : Deuxième session : épreuve de 2h de type contrôle de connaissances (questions de cours) sans documents permis.

## UE 6

### ARTS

- volume horaire : 2h CM par semaine (= 24h)
- coef.1
- crédits ECTS : 3

### ARTS ET NOUVELLES TECHNOLOGIES 1

Programmes communiqués à la rentrée

## UE 7

### LANGUES ET CULTURES ANTIQUES

- volume horaire : 2h TD par semaine (= 24h)
- coef.1
- crédits ECTS : 3

### RHETORIQUE ANTIQUE : ELOQUENCE, ARGUMENTATION, PERSUASION

Nom de l'enseignante :

**Prérequis :** aucun

**Contenu :**

Introduction aux formes et aux fonctions de la rhétorique antique dans son contexte culturel, social et politique à travers l'analyse d'un choix de discours grecs et latins et d'extraits de textes antiques sur la rhétorique (Aristote, Quintilien). L'accent est mis sur la fonction persuasive des discours (*logos*) et son lien intime avec l'émotion (*pathos*) et l'image de l'orateur (*ethos*). Une série d'exercices pratiques inspirés des méthodes antiques d'enseignement permet de mettre en application les techniques étudiées.

**Compétences visées :**

En plus des connaissances historiques et techniques, le cours vise à développer des capacités d'analyse critique et d'expression écrite et orale.

**Bibliographie :**

Aristote, *Rhétorique* trad. P. Chiron, Paris, 2007.

Desbordes, F. *La rhétorique antique*, Paris, 1996.

Patillon, M. *Éléments de rhétorique classique*, Paris, 2005.

Pernot, L. *La Rhétorique dans l'Antiquité*, Paris, 2000.

**Evaluation :** CC Analyses de discours et exercices d'application écrits et oraux.

## UE 8

### LANGUES ANCIENNES

-volume horaire : 2h TD par semaine (=24h)

-coef.1

-crédits ECTS : 3

#### Au choix

**Pour pouvoir suivre les cours du niveau 1 les étudiants de la L2 doivent faire une demande expliquant les raisons pour leur choix, un devoir supplémentaire sera demandé.**

**Latin niveau 1 (voir le guide de la L1)**

**Latin niveau 2**

**Latin niveau 3**

**Grec niveau 1 (voir le guide de la L1)**

**Grec niveau 2**

#### Présentation générale de la formation

Cette formation, ouverte à des publics divers et prévue sur deux à trois années, a pour objet d'amener des étudiants non spécialistes à lire et exploiter un texte ou un document présentant du grec ancien aux fins de leurs recherches, en particulier en philosophie, en histoire, archéologie et histoire de l'art (cette liste n'étant pas exhaustive).

Au terme de la formation, l'étudiant connaît les structures de la langue, il peut reconnaître les formes des mots et traduire des documents tels que les inscriptions, il est capable de lire et travailler sur un texte grec directement en s'aidant de traductions et de grammaires, mais en affinant sa lecture et le repérage des concepts mis en œuvre à partir de ses connaissances et de ses capacités à apprécier le sens des termes dans leurs différents contextes (utilisation judicieuse des dictionnaires, etc.)

### LATIN NIVEAU 2

#### Renforcement Semestres 3 et 4

Nom de l'enseignant : **Robin GLINATSI**

**Pré-requis :** Maîtriser les fondements de la langue traités en DUFL 1, ou attester un niveau équivalent.

**Objectifs :** Maîtrise de notions essentielles de la grammaire et de la morphologie latines -Apprentissage du vocabulaire le plus courant – Capacité à reconnaître des formes et à se repérer dans un texte accompagné de sa traduction – Aptitude à traduire de courts textes d'auteurs.

Contenu de la formation :

- Révision des points abordés en première année.
  - Présentation de nouveaux éléments de morphologie et de syntaxe.
  - Exercices divers et en particulier, traduction de textes de différents types.
- Des éléments de culture et d'histoire littéraire seront abordés au gré des textes étudiés.

#### **Bibliographie :**

- Un dictionnaire Latin/Français (de préférence le Gaffiot de poche).
- Il est bon d'avoir une grammaire ; des tableaux de morphologie seront distribués par l'enseignant en début d'année.

**Modalités d'évaluation :**

Le cours est en contrôle continu, lequel se compose d'exercices écrits réguliers (en classe et à la maison) et d'un contrôle de fin de semestre d'une durée de 2h.

Lors de ce dernier contrôle, les documents autorisés sont : le dictionnaire Latin/Français et les tableaux de morphologie.

### **LATIN NIVEAU 3** **Perfectionnement Semestres 3 et 4**

Nom de l'enseignante : **Emilie DUCOURANT**

**Pré-requis** : avoir suivi le cours de DUFL latin 1 et 2, ou être d'un niveau équivalent.

**Objectifs** : consolider la connaissance des éléments fondamentaux de la morphologie et de la syntaxe latines ; acquisition de points qui n'ont pas été vus antérieurement (certains emplois du subjonctif dans les subordinées, par exemple, adjectifs verbaux...)

Confirmer la capacité des étudiants/-es à lire un texte accompagné de sa traduction et à y repérer des formes ou le vocabulaire qu'il/elle cherche.

Affermir et affiner les compétences des étudiants en traduction.

**Contenu de la formation** : Les premières séances seront consacrées à l'étude des dernières leçons du manuel Déléani, puis les cours s'organiseront autour d'un corpus de textes distribué en début d'année (traduction, analyse grammaticale, éléments de commentaire historique et littéraire).

**Bibliographie :**

- Déléani S. et Vermander J.M., *Initiation à la langue latine et à son système*, éd. Sedes.
- Dictionnaire Latin/Français (de préférence la Gaffiot de poche).
- Morisset/Gason, Thomas, Bauffidier, *Précis de grammaire des lettres latines*, éd. Magnard.
- Il peut être utile de posséder un manuel de littérature latine. Par exemple, *La littérature latine*, de J. Bayet ou *Les genres littéraires à Rome* de R. Martin et J. Gaillard.

**Modalités d'évaluation :**

CC dont une version sur table en fin de semestre (durée : 4 heures, dictionnaire Latin/Français autorisé, ainsi que les tableaux de morphologie distribués par l'enseignant)

### **GREC ANCIEN NIVEAU 2** **Renforcement Semestre 3**

Nom de l'enseignante : **Louise BOULY DE LESDAIN**

**Nombre d'heures** : 24 heures/semestre

**Pré-requis** : Maîtriser les rudiments de la langue abordés en DUFL Grec Débutants ou un niveau équivalent aux étapes 1 à 10 du manuel.

Possession du manuel Hermaion, *Initiation au grec ancien* de J.V. Vernhes

**Objectifs :**

L'étudiant poursuit sa formation pour apprendre plus en profondeur les notions de grammaire grecque, et en particulier la syntaxe. Il est ainsi apte à exploiter des documents plus longs et complexes, du document épigraphique ou numismatique au texte philosophique, scientifique ou historique. Il affine les concepts grecs par une approche des auteurs dans le texte original, et peut ainsi entreprendre une démarche plus critique vis-à-vis des traductions dont il s'aide dans ses recherches.

**Contenu prévisionnel de la formation :**

Révision des leçons 1 à 10.

Etude des chapitres 11 à 15 du manuel *Hermaion*

Exercices d'entraînement à la maison : quelques exercices grammaticaux ou courtes phrases de thème/version pour assimiler les éléments vus en cours

**Bibliographie :**

*Manuel de base :*

Vernhes J.V., Hermaion. *Initiation au grec ancien*, Paris, Ophrys, 1996

Allard J. et Feuillâtre E., *Grammaire grecque*, Paris, Hachette, 1972

Bailly A., *Dictionnaire Grec-Français*, Paris, Hachette, 1950

Bertrand J., *Nouvelle grammaire grecque*, Paris, Ellipses, 2000

Fontoynt V., *Vocabulaire grec commenté et sur textes*, Paris, Picard, 1958

Martin F., *Les mots grecs*, Paris, Hachette, 1937

Ragon E., *Grammaire grecque*, entièrement refondue par A. Dain, Paris, Nathan, 2001

**Modalités d'évaluation**

Contrôle Continu comportant :

-des interrogations écrites en cours

-au terme de chaque semestre, un devoir écrit de 2h incluant : courte version d'un texte d'auteur, questions de grammaire et de morphologie à partir du texte proposé. Documents autorisés : dictionnaire grec/français et tables morphologiques.

## UE 9

### LANGUES VIVANTES

- volume horaire : 2h TD par semaine (= 24h)
- coef.1
- crédits ECTS : 3

Au choix : Anglais (enseignement assuré par le Département de lettres modernes) ; pour **les autres langues** voir le CLIL-DELANG (<https://clil.univ-lille.fr/>)

- **Compétences en langues vivantes tout au long du cursus de licence au département de Lettres Modernes**

L'enseignement des langues vivantes en licence se réfère au Cadre Européen Commun de Référence pour les langues (CECR). Il vise à l'acquisition et/ou au renforcement, tant à l'écrit qu'à l'oral, de compétences d'« utilisateur indépendant » (niveaux B1 et surtout B2 du cadre). Un descriptif détaillé de ces compétences se trouve p. 18 et p. 25-28 du CECR, accessible à l'adresse suivante : <https://rm.coe.int/16802fc3a8>

La spécificité de l'enseignement des langues vivantes en licence de Lettres Modernes porte sur la réception et l'interprétation de textes littéraires pour la plupart. Les activités de compte rendu et de traduction amènent à prendre en compte la forme, la structure et la rhétorique des textes étudiés, ainsi que leur dimension sociolinguistique. Elles développent des compétences de médiation particulièrement appréciables et valorisées, ainsi que l'ont rappelé les rédacteurs du CECR : « Participant à la fois de la réception et de la production, les activités écrites et/ou orales de médiation, permettent, par la traduction ou l'interprétariat, le résumé ou le compte rendu, de produire à l'intention d'un tiers une (re)formulation accessible d'un texte premier auquel ce tiers n'a pas d'abord accès direct. Les activités langagières de médiation, (re)traitant un texte déjà là, tiennent une place considérable dans le fonctionnement langagier ordinaire de nos sociétés. » (CECR, p. 18)

Les étudiants qui mobiliseront efficacement les compétences décrites ci-dessus et auront donc de bons résultats en langue vivante seront ceux qui se donneront les moyens, par leur assiduité en cours, leur travail autonome au CRL (voir paragraphe ci-dessous), et éventuellement un séjour à l'étranger dans le cadre du programme ERASMUS, de se situer au niveau B2 du CECR le plus rapidement possible. Pour avoir la moyenne en licence 3, il faudra se situer de toute façon plus haut que le seuil du niveau B1. Un test de positionnement pourra éventuellement être effectué en début de L1, puis par la suite à des moments au choix de l'étudiant, afin que chacun soit en mesure de suivre efficacement sa propre progression.

- **Instruments de la politique des langues à l'université : le CRL et le CLES**

Le CRL (Centre de Ressources en Langues) se trouve au bâtiment B, niveau forum, en face de l'amphi C. Il est pour ainsi dire la médiathèque des linguistes : on y trouve des dictionnaires, des documents multimédias, des postes de travail informatique, des cabines de visionnage de films et séries ainsi que des tuteurs — le plus souvent des étudiants étrangers — chargés d'accueillir et assister les utilisateurs ordinaires.

Il faut s'y rendre souvent pendant son cursus universitaire, pour y pratiquer de manière autonome des activités complémentaires de celles qui sont proposées en cours : faire des exercices de grammaire sur des points expressément signalés par un enseignant, accéder à des documents audiovisuels sur des sites internet recommandés, et à l'occasion visionner des séries télé toute une journée (il faut savoir que quand on regarde des documents en VO, c'est seulement à partir de la troisième heure sans interruption qu'on oublie suffisamment sa langue maternelle pour pouvoir acquérir efficacement la langue source).

Certaines ressources sont accessibles en ligne. Pour plus d'informations, se référer à la page suivante : <https://clil.univ-lille.fr/crl/>

À différents moments d'un cursus universitaire, il est possible de faire certifier un niveau en langue indépendamment des examens semestriels de l'UE9. Parmi les certifications existantes, notre université a fait le choix de proposer à ses étudiants le CLES (Certificat en Langues de l'Enseignement Supérieur). Il peut se révéler utile pour les personnes qui souhaitent un autre type d'insertion professionnelle. Le CLES a en effet un statut de « diplôme », ce qui veut dire que la réussite au CLES fait l'objet de l'édition d'un diplôme « parchemin », délivré par l'université, au même titre que tout autre diplôme. Ceci peut et doit être utile, notamment dans un contexte où les employeurs, publics et privés, apprennent à lire attentivement les diplômes universitaires, et où la maîtrise des langues vivantes, en particulier l'anglais, est nécessaire. Pour plus d'informations, se référer à la page suivante : <https://clil.univ-lille.fr/certifications/cles/>

## ANGLAIS

Enseignants : **Léo COURBOT, Nathalie LE SAFFRE, Blanche SIZAIRE**

- **Pré-requis** : niveau B2 acquis ou en cours d'acquisition
- **Objectifs** : consolider le niveau B2
- **Nombre d'heures de travail en autonomie** : 12h minimum
- **Compétences visées** : pratique de l'anglais dans le cadre d'études littéraires. Spécialisation dans le domaine littéraire, journalistique et / ou de l'éducation. Approfondissement des activités et compétences langagières : compréhension écrite et orale, production écrite et orale.
- **Contenu de la formation** : étude et analyse de documents authentiques littéraires, journalistiques et culturels (extraits de romans, théâtre, poésie, articles de presse, documents audio ou vidéo...) pour améliorer la compréhension (écrite et orale) et la production (écrite et orale). Révisions grammaticales et réflexion sur la langue pour consolider les bases linguistiques et améliorer les compétences de compréhension et de production. Introduction à la traduction littéraire et journalistique.

Le TD sera composé de séquences thématiques qui rassembleront plusieurs documents autour d'un même sujet, avec des objectifs et compétences spécifiques à chaque séquence.

### - Modalités d'évaluation :

- Session 1 : Contrôle Continu (les évaluations sont organisées par les intervenants au cours du semestre selon leur programmation : DST, DM, Oral...)
- Session 2 : Oral

## UE 10

### PROJET DE L'ETUDIANT

- coef.1
- crédits ECTS : 3

#### 1 - Culture numérique obligatoire

#### 2 – PROJET DE L'ETUDIANT

##### Offres de l'Université

##### **-Approche et expérience du milieu professionnel**

- Conférences sur les secteurs d'activité
- Portefeuille d'expériences et de compétences
- Connaissance de soi – système de valeurs

##### **-Pratiques d'écriture**

- Ecriture de soi, écriture des autres

##### **-Pratiques et expressions créatives**

- Percussions sur objets usuels détournés
- Performance
- Lectures sonores
- Atelier de préparation à la performance
- L'art de conter
- Danser à la Renaissance

##### **-Engagement citoyen**

- Du projet étudiant à sa réalisation
- L'environnement en débat

##### **- Humanités numériques**

- Documents numériques : traitement de textes et tableur

##### **-Activités physiques, sportives ou artistiques**

##### Offres département Lettres Modernes

- Techniques de l'expression, persuasion orale
- Maîtrise rédactionnelle
- Usages de la fiction

##### Offres département Langues et culture antiques

- Antiquité et numérique
- Concours d'éloquence

##### Offres département Philosophie

- Philosophie de la psychologie : soigner l'âme

##### **-Etudes anglophones**

- Atelier théâtre en anglais
- Cinéma anglophone

##### **-Stage/TER**

# LICENCE HUMANITÉS

## SEMESTRE 4

## UE 1 HISTOIRE

- volume horaire : 4 CM de 1h par semaine (48h)
- coef.1
- crédits ECTS : 3

### HISTOIRE CONTEMPORAINE CM ET HISTOIRE CONTEMPORAINE TD

Nom des enseignants : **Dominique BALVET, Philippe CASTERMANS, Jean RUHLMANN**

**Pré-requis : Connaissance de la chronologie générale du XIXe siècle**

Compétences visées : Compréhension des méthodes historiques, pratique écrite et orale de l'argumentation.

Contenu de la formation : L'Europe et le monde au XIXe siècle. Ce cours porte sur les grandes mutations politiques et économiques du XIXe siècle et leur impact sur les sociétés. Si l'étude de l'Europe sera privilégiée, les analyses porteront aussi sur les relations entretenues avec les autres aires géographiques.

Travail de l'étudiant hors présentiel : Apprendre les cours, lectures complémentaires, comprendre et appliquer les méthodes de l'histoire.

Bibliographie succincte : C. Bayly, La naissance du monde moderne, éditions de l'Atelier, 2007 Bourguinat Nicolas, Benoit Pellistrandi, Le 19e e Europe, Armand Colin, 2001 - Caron Jean-Claude, Vernus Michel, L'Europe au XIXe siècle. Des nations aux nationalismes, 1815-1914, Paris, - Robert Jean-Louis (dir.), Le XIXe siècle, collection Grand Amphi, Bréal, Paris, 1995 rééd. 2008, - Sougy (Nadège), Verley (Patrick), « La première industrialisation (1750-1880) », Documentation photographique, N° 8061

## UE 2 LITTÉRATURE MODERNES

- volume horaire : 4h TD par semaine (48h)
- coef.1
- crédits ECTS : 3

### LITTÉRATURE DU 18<sup>E</sup> SIÈCLE

Noms des enseignantes : **Anne RICHARDOT, Caroline JACOT-GRAPA**

**Objectifs du cours :**

Avec ces deux romans-mémoires, il s'agira de découvrir la variété narrative au XVIII<sup>e</sup> siècle, et notamment les usages de la première personne dans le roman. Le choix de cette forme de fiction, permettant au héros de raconter sa propre histoire, informe nécessairement, aussi, sur les mutations culturelles propres à ce siècle, qui fait droit à la subjectivité et réhabilite les passions.

**Compétences visées :**

- Sensibilité à l'énonciation (romanesque).
- Appréhension d'un tournant dans l'histoire littéraire préfigurant la mise en avant du sujet (Romantisme, modernité).

**Œuvres étudiées :**

- PREVOST, *Manon Lescaut* (GF, éd. É. Leborgne)
- MARIVAUX, *Le Paysan parvenu* (GF, éd. J. Sgard)

**Éditions obligatoires**

## LITTÉRATURE DES 19<sup>E</sup> ET 21<sup>E</sup> SIÈCLES

Noms des enseignantes : **Martine REID**

Une introduction au théâtre, à son histoire, à sa spécificité, à ses représentations, à partir de 5 pièces classiques.

Les éditions sont au choix ; les recherches sur internet (You Tube et autres moyens de diffusion des représentations) sont encouragées. Les notes se prennent à la main (pas d'ordinateur portable).

1. Alfred de Musset, *Les Caprices de Marianne* (1833)
2. Maurice Maeterlinck, *Intérieur* (1894)
3. Alfred Jarry, *Ubu Roi* (1896)
4. Samuel Beckett, *Fin de partie* (1957)
5. Marguerite Duras, *Eden Cinema* (1977)

### UE 3

### PHILOSOPHIE

- volume horaire : 2h TD et 1h30 CM par semaine (= 42h)
- coef. 1
- crédits ECTS : 3

## PHILOSOPHIE MORALE ET POLITIQUE CM ET TD

Nom de l'enseignante (ou des enseignants, distinguer CM et TD le cas échéant) : **Cécile LAVERGNE**

**Titre du cours : État et violence : la fondation de la souveraineté dans la philosophie politique classique.**

Présentation du cours : Selon la célèbre thèse de Max Weber, l'État est le seul à détenir un « droit à la violence » qui garantit la stabilité et la permanence de sa souveraineté ; autrement dit l'État est le seul à pouvoir donner à une certaine forme de violence, la sienne (police, justice, armée) une forme de légitimité. Or, dans la philosophie politique classique, chez les auteurs contractualistes en particulier, la violence de l'État sur les citoyens séditieux n'est pas qualifiée de « violence » (imposition de la force sous la contrainte) parce que le citoyen est censé consentir et donc obéir volontairement aux décisions de l'État. Si l'état de nature, à l'image de la description qu'en propose Thomas Hobbes dans le chapitre 13 du *Léviathan*, sert à décrire l'état de violence auquel l'institution de la souveraineté doit mettre fin, la violence est ensuite « convertie » en droit et en institution censée pacifier les rapports interhumains et garantir les conditions d'une liberté politique. Mais l'ordre étatique censé s'opposer à cet état de violence primordial évacue-t-il véritablement toute forme de conflictualité violente ? La violence du criminel, du séditieux, du peuple révolté ne hante-t-elle pas la légitimité étatique, dont elle serait à la fois le foyer et l'horizon ? Ce cours se propose de faire la généalogie de ce problème dans la tradition contractualiste, en particulier dans les pensées de

Hobbes, Locke, Spinoza et Rousseau. Outre les différentes figures de la violence que la souveraineté de l'État est censée conjurer, le cours explorera la place contestée ou légitimée du droit de résistance chez les quatre auteurs, ce droit paradoxal en ce qu'il remet en cause la légitimité même du droit, et vise la subversion voire même la destruction de la souveraineté instituée.

**Pré-requis : aucun**

Compétences visées : Ce cours se présente comme une exploration de la tradition contractualiste en philosophie politique classique, et vise donc l'acquisition de connaissances sur les pensées des quatre auteurs centraux de l'enseignement, Hobbes, Locke, Spinoza et Rousseau, autour des enjeux spécifiques que posent en philosophie morale et politique la thématique État et violence (du double point de vue de la fondation de la souveraineté dans un monopole de la violence physique légitime, et de la légitimité supposée ou contestée d'un droit de résistance).

Temps de travail personnel (par semestre) : 40h

**Bibliographie :**

**1) à lire avant le premier cours :**

HOBBS T., *Léviathan*, chapitre 13, trad. F. Tricaud, Paris, Sirey, 1971.

WEBER M., *Le savant et le politique*, préf., trad. et notes de Catherine Colliot-Thélène, Paris, La découverte, 2003.

2) autres références :

BALIBAR É., *Violence et civilité, Welles Library Lectures et autres essais de philosophie politique*, Paris, Galilée, 2010.

DÉRATHÉ R., *Jean-Jacques Rousseau et la science politique de son temps*, Paris, PUF, 1950.

DOCKES P., *Hobbes, Économie, Terreur et politique*, Paris, Economica, 2008.

HOBBS T., *Léviathan*, trad. F. Tricaud, Paris, Sirey, 1971.

LAZZERI C., *Droit, pouvoir et liberté*, Paris, PUF, 1998.

LOCKE J., *Le second traité du gouvernement : essai sur la véritable origine, l'étendue et la fin du gouvernement civil*, trad. J.-F. Spitz, avec la collab. de C. Lazzeri, Paris, PUF, 1994.

MACPHERSON C. B., *La théorie politique de l'individualisme possessif : de Hobbes à Locke*, Paris, Gallimard, 2004.

TERREL J., *Les théories du pacte social : droit naturel, souveraineté et contrat de Bodin à Rousseau*, Paris, Seuil, 2001.

ROUSSEAU J.-J., *Du contrat social*, GF, Paris, 2001.

— 1971, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, GF, Paris.

SPINOZA B., *Traité Théologico-Politique*, Paris, PUF, 1999.

— *Traité politique*, trad. C. Appuhn, Paris, GF, 1966.

**Session 1 (contrôle continu) :** 2 écrits de 4h (dissertations ou explications de texte, au choix) et 1 oral de 20 mn (explication de texte) pendant le TD. Les trois épreuves comportent le même coefficient.

**Session 2 (contrôle terminal) :** 1 écrit de 4h (dissertation ou commentaire de texte, au choix).

## UE 4 HUMANITÉS

- volume horaire : 2h TD par semaine (= 24h)  
- coef. 1  
- crédits ECTS : 3

Nom de l'enseignante : **Caroline GRAPA**

### LETTRES MODERNES : APPROFONDISSEMENT DES FONDAMENTAUX

Le roman d'analyse à l'âge classique de *La Princesse de Clèves* de Mme de Lafayette à *La Vie de Marianne* de Marivaux

#### Présentation :

Dans l'histoire littéraire, *La Princesse de Clèves* (1678) est souvent présenté comme le premier roman psychologique moderne. Cette œuvre, que La Rochefoucauld aurait contribué à écrire, accorde en effet une place de choix à l'analyse morale et use de différentes techniques narratives pour peindre les pensées et les émotions des personnages. L'émergence du roman-mémoires, au début du siècle suivant, renouvelle cependant en profondeur la représentation de la vie intérieure dans la fiction narrative.

L'objectif de ce cours est d'étudier les modalités historiques et formelles de la transformation du roman d'analyse entre le XVII<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle. Pour ce faire, nous analyserons de manière conjointe le roman de Madame de Lafayette et *La Vie de Marianne* de Marivaux dont l'héroïne peut être considérée à plus d'un titre comme une anti-princesse de Clèves.

#### Prérequis :

Lecture des deux romans au programme avant le début des cours

#### Compétences visées :

Analyser différentes œuvres à partir d'une problématique commune, développer une réflexion générique et historique sur le roman, perfectionner les outils de l'analyse de texte, développer une argumentation à l'oral et à l'écrit.

#### Modalités de contrôle :

Un exposé oral de vingt minutes sur l'un des textes au programme durant le TD et une épreuve écrite de quatre heures en fin de semestre.

#### Œuvres au programme :

Mme de Lafayette, *La Princesse de Clèves*, éd. J. Mesnard, Garnier Flammarion, 2009 [1678].

Marivaux, *La Vie de Marianne*, Paris, Le Livre de poche, 2007 [1731].

#### Bibliographie critique :

G. Genette, « Vraisemblance et motivation », *Figures II*, Éditions du Seuil, 1969.

J. Rohou et G. Siouffi, *Lectures de Madame de Lafayette*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2015.

- J. Rousset, « La Princesse de Clèves », *Forme et Signification*, Paris, José Corti, 1962, p. 17-44.  
R. Démoris, *Le Roman à la première personne du classicisme aux Lumières*, Genève, Droz, 2002 [1975].  
Chr. Martin, *Mémoires d'une inconnue. Étude de La Vie de Marianne de Marivaux*, Rouen, PURH, 2014.  
J.-P. Sermain, *Rhétorique et roman au XVIII<sup>e</sup> siècle. L'exemple de Prévost et de Marivaux (1728-1742)*, The Voltaire Foundation, 1985.  
Dorrit Cohn, *La Transparence intérieure. Modes de représentation de la vie psychique dans le roman*, Alain Bony (trad.), Paris, Éditions du Seuil, « Poétique », 1981 [1978].

## UE 5

### DIALOGUE DES DISCIPLINES

- volume horaire : 2h TD par semaine (=24h)
- coef.1
- crédits ECTS : 3

## Jean-Jacques Rousseau : PHILOSOPHIE ET LITTÉRATURE

Enseignants : **Caroline GRAPA, Nassim EL KABLI**

Cette UE est consacrée à l'écriture d'un « philosophe des Lumières », Jean-Jacques Rousseau. Comme plusieurs de ses contemporains (Diderot, Voltaire), JJ Rousseau a eu recours à des formes diverses d'écriture, et spécialement à la fiction. Nous la verrons à l'œuvre spécialement dans *Emile ou de l'éducation*, et *Julie ou la Nouvelle Héloïse*, sous un double regard, littéraire et philosophique. Les séances seront consacrées à une série de thèmes, notamment l'insularité (solitude et communauté), nature et culture, la transparence, le travail. Nous les envisagerons à partir de la lecture d'extraits des œuvres de Rousseau, et de *Robinson Crusoe*, dont il recommande la lecture à « Emile ». Chaque séance donnera lieu à une présentation et un commentaire par les étudiants, puis à la discussion collective du ou des extraits proposés, selon une approche à la fois littéraire et philosophique.

**L'évaluation s'appuiera sur la participation en cours, les présentations faites en TD et un travail terminal écrit.**

Indications bibliographiques : les étudiants sont invités à lire les textes mentionnés de Rousseau et de Defoe ; nous travaillerons sur des extraits qui seront donnés en cours.

## UE 6

### SCIENCES DU LANGAGE

- volume horaire : 2h CM par semaine (24h)
- coef. 1
- crédits ECTS : 3

### PENSÉE ET LANGAGE

Nom de l'enseignante : **Katia PAYKIN**

#### **Pensée et langage (Language and Thought)**

**Pré requis** : Aucun / None

#### **Contenu :**

Selon N. Chomsky, dire que le langage est un moyen de communication est aussi réducteur que considérer que les yeux servent uniquement pour regarder la télévision. Le but de ce cours est d'examiner ce qu'est le langage si ce n'est pas un moyen de communication. Parmi les questions abordées, les suivantes : le langage est-il un instinct ? Les humains peuvent-ils réfléchir sans langage ? Le langage influence-t-il notre façon de réfléchir ? Y a-t-il des universaux linguistiques ?

According to N. Chomsky, to say that language is a means of communication is as false as to say that human eyes serve exclusively to watch television. The main aim of the course is to investigate what language IS if it is not just a means of communication. Some of the questions examined will include the following: is language an instinct? Can humans think without language? Can and does language influence the way we think? Are there universals in the domain of language?

Le cours est dispensé en anglais / The course is taught in English

#### **Compétences visées :**

Savoir lire et comprendre des articles scientifiques en anglais en lien avec le langage et la pensée, traiter la même question à partir de points de vue différents, exercer son esprit critique. Les étudiants auront une vision d'ensemble du débat sur la relation entre le langage et la pensée et apprendront à se positionner par rapport à ses différents volets.

Aptitude to read and understand scientific articles in English related to the question of language and thought, to take different points of view on the same topic, to exercise critical judgement. Students are expected to get a good general picture of the current debate about how language and thought interact and to defend their own position on the subject.

#### **Bibliographie :**

- Chomsky, N. (1972) *Language and mind*. Harcourt Brace Jovanovich.  
Pinker, S. (1994) *The Language Instinct*. HarperPerennial.  
Rosch, E. (1977) "Human categorization" in : Warren, N., ed. *Advances in Cross-Cultural Psychology*, vol. 1. Academic Press.  
Wolff, Ph. & K. J. Holmes (2011) "Linguistic relativity", *WIREs Cognitive Science* Vol. 2, May/June : 253-265.

#### **Evaluation :**

Il s'agira de plusieurs petits exercices sur table ou à faire à la maison et d'un devoir surveillé à la fin du semestre.

## UE 7 CULTURE NON EUROPEENNE

- volume horaire : 2h TD par semaine (= 24h)
- coef.1
- crédits ECTS : 3

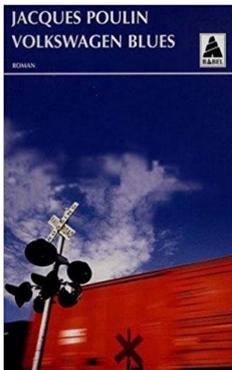
### LITTÉRATURE FRANCOPHONE

Nom de l'enseignant : **Jean-Christophe DELMEULE**

Qu'est-ce que la littérature francophone ? Décentrée, périphérique ou simplement multiple, elle offre à la pensée le chemin de l'altérité. Faut-il préférer le singulier qui traduit l'unité ou le pluriel qui indique la diversité ? Quels sont les enjeux de ces œuvres qui conjuguent des thèmes souvent communs dans des usages variés de la langue française ?

Livres au programme :

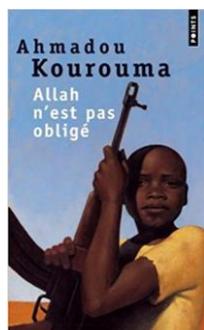
Jacques Poulin, *Volkswagen blues*



Vassilis Alexakis, *Les Mots étrangers*



Ahmadou Kourouma, *Allah n'est pas obligé*



## ETHNOMUSICOLOGIE

Nom de l'enseignant : **Communiqué à la rentrée**

**Pré-requis** : Sans pré-requis particulier

**Descriptif du contenu** : Étude des instruments de musique du monde : leurs systèmes de classification vernaculaires et savants ; géo-organologie et genres de musique instrumentale.

**Compétences visées** : Acquérir des connaissances élémentaires sur les musiques du monde, à travers l'étude des instruments. Identifier les instruments de musiques dans une perspective comparatiste.

**Modalités de contrôle** : contrôle terminal oral

## INTRODUCTION A LA MYTHOLOGIE HINDOUE

Nom de l'enseignante : **Judit TORZSOK**

**Pré requis** : -Aucun

**Contenu** : introduction générale (concepts du *karma*, *dharma* etc) et questions de méthode (définition polythétique, approches philologiques et anthropologiques, mythe/récit/histoire etc) ; la question de la religion dans la civilisation de la vallée de l'Indus ; le védisme et la mythologie védique ; les épopées – rupture et continuité ; les mythes du krishnaïsme, du vishnuïsme et du shivaïsme ; les sources de la mythologie classique ; mythes, rites et cultes ; brahmanisme ou hindouisme classique ; les puranas ; Déesse et déesses ; démon ou dieu ? (L'exemple de Ganesha) ; le tantrisme.

**Compétences visées** : Maîtrise des notions de bases de l'hindouisme et de la mythologie hindoue (karma, veda, jâti, avatâr etc), voir la mythologie et l'hindouisme dans une perspective historique, pouvoir utiliser les connaissances acquises dans un contexte particulier, inconnu (pour le commentaire de texte).

### **Bibliographie :**

- Angot, M. *L'Inde classique*. Paris : Belles Lettres. 2001.  
Brockington, J. « L'Inde » In : Roy Willis (éd.) *Mythologies du monde*. Köln : Evergreen. 2007.68-88.  
Esnoul, A-M. *L'Hindouisme*. Paris : Fayard. 1972.  
Gonda, J. *Védisme et hindouisme ancien*. Paris : Payot. 1962.  
Renou, L. *L'Hindouisme*. Paris : PUF. 1951 (et rééditions)  
Waterstone, R. *L'Inde éternelle*. Köln : Evergreen. 2001.  
Wilkins, W. J. *Mythologie hindoue védique et pouranique*. Paris : L'Harmattan. 2006.

### **Evaluation :**

Epreuve écrite de 2 heures : 3 questions sur des sujets traités en cours et un commentaire de texte.

## RELIGION EGYPTIENNE

Noms des enseignants : **Didier DEVAUCHELLE, Thomas GAMELIN**

Histoire ancienne A : Introduction à la religion de l'Égypte ancienne

**Pré-requis** : aucun

**Compétences visées** : Le but de cette introduction est d'initier les étudiants aux grandes lignes de la pensée religieuse égyptienne ancienne et à la diversité de son expression. Ce cours est fortement recommandé aux étudiants qui envisagent de poursuivre leur cursus par un mémoire de Master en égyptologie.

**Contenu de la formation** : Après quelques séances où seront présentées les principales notions de religion égyptienne, des exposés portant sur la présentation de textes religieux égyptiens en traduction, de sanctuaires particulièrement représentatifs ou de grandes figures divines de la Vallée du Nil seront proposés aux étudiants.

Ce cours est ouvert à tous et ne nécessite aucune connaissance préalable de la langue égyptienne.

**Travail de l'étudiant hors présentiel** : Préparation d'un exposé oral.

### **Bibliographie :**

- Fr. Dunand et Chr. Zivie-Coche, *Dieux et hommes en Égypte, 3000 av. J-C - 395 apr. J-C*, 2e éd., Paris, 2006.
- E. Homung, *Les dieux de l'Égypte. Le Un et le Multiple* (traduction de l'allemand), Monaco, 1986 (édition de poche en 1992).
- D. Meeks et Chr. Favard Meeks, *La vie quotidienne des dieux égyptiens*, Paris, 1993.
- Cl. Traunecker, *Les dieux de l'Égypte* (Que sais-je ? n°1194), Paris, 1992.

## RELIGION DU PROCHE –ORIENT

Introduction à la religion du Proche-Orient ancien

Nom de l'enseignant : **Philippe ABRAHAMI**

**Pré-requis** : aucun

**Compétences visées** :

- acquisition des principes fondamentaux qui déterminent la pensée religieuse en Mésopotamie
- connaître et comprendre les différentes sources documentaires étudiées dans le cadre du cours

**Contenu de la formation** : Le cours traite du phénomène religieux en Mésopotamie dans un cadre chronologique large allant du 3<sup>ème</sup> au 1<sup>er</sup> millénaire av. n. è. En s'appuyant sur différents types de sources documentaires (cunéiforme, archéologique et iconographique), les thèmes abordés concernent : 1°) les divinités : conception, représentations et organisation en panthéon ; 2°) le culte et son déroulement ; 3°) Ce dernier point propose une présentation de quelques grandes divinités mésopotamiennes et des mythes qui leurs sont associés.

**Travail de l'étudiant hors présentiel** : lecture d'articles, préparation d'exposés

**Bibliographie succincte :**

- P. Bordreuil *et. al.*, *Les débuts de l'histoire*, Paris, Khéops, 2014 (Chap. 4, p. 420-462).  
J. Bottéro, *La plus vieille religion. En Mésopotamie*, Gallimard, Paris, 1998.  
J. Bottéro et S. N. Kramer, *Lorsque les dieux faisaient l'homme. Mythologie mésopotamienne*, Gallimard, Paris, 1989.  
D. Charpin, *La vie méconnue des temples mésopotamiens*, Les Belles Lettres, 2017.  
F. Joannès (dir.), *Dictionnaire de la civilisation mésopotamienne*, Laffont, Paris 2001 (notices concernant le culte et les dieux dans le sommaire thématique).  
W. W. Hallo (éd.), *The context of Scripture, vol. 1 Canonical Compositions from the Biblical World*, Brill, Leiden-Boston, 2003.  
J.-M. Seux, *Hymnes et prières aux dieux de Babylonie et d'Assyrie*, LAPO 8, Les éditions du Cerf, Paris, 1976.

## UE 8

### LANGUES ANCIENNES

- volume horaire : 2h TD par semaine (= 24h)
- coef. 1
- crédits ECTS : 3

#### Au choix

Latin niveau 1

Latin niveau 2

Latin niveau 3

Grec niveau 1

Grec niveau 2

#### Présentation générale de la formation

Cette formation, ouverte à des publics divers et prévue sur deux à trois années, a pour objet d'amener des étudiants non spécialistes à lire et exploiter un texte ou un document présentant du grec ancien aux fins de leurs recherches, en particulier en philosophie, en histoire, archéologie et histoire de l'art (cette liste n'étant pas exhaustive).

Au terme de la formation, l'étudiant connaît les structures de la langue, il peut reconnaître les formes des mots et traduire des documents tels que les inscriptions, il est capable de lire et travailler sur un texte grec directement en s'aidant de traductions et de grammaires, mais en affinant sa lecture et le repérage des concepts mis en œuvre à partir de ses connaissances et de ses capacités à apprécier le sens des termes dans leurs différents contextes (utilisation judicieuse des dictionnaires, etc.)

### LATIN NIVEAU 2

#### Renforcement Semestres 3 et 4

Nom de l'enseignant : **Robin GLINATSI**

**Pré-requis :** Maîtriser les fondements de la langue traités en DUFL 1, ou attester un niveau équivalent.

**Objectifs :** Maîtrise de notions essentielles de la grammaire et de la morphologie latines -Apprentissage du vocabulaire le plus courant – Capacité à reconnaître des formes et à se repérer dans un texte accompagné de sa traduction – Aptitude à traduire de courts textes d'auteurs.

**Contenu de la formation :**

- Révision des points abordés en première année.
  - Présentation de nouveaux éléments de morphologie et de syntaxe.
  - Exercices divers et en particulier, traduction de textes de différents types.
- Des éléments de culture et d'histoire littéraire seront abordés au gré des textes étudiés.

**Bibliographie :**

- Un dictionnaire Latin/Français (de préférence le Gaffiot de poche).
- Il est bon d'avoir une grammaire ; des tableaux de morphologie seront distribués par l'enseignant en début d'année.

**Modalités d'évaluation :**

Le cours est en contrôle continu, lequel se compose d'exercices écrits réguliers (en classe et à la maison) et d'un contrôle de fin de semestre d'une durée de 2h.

Lors de ce dernier contrôle, les documents autorisés sont : le dictionnaire Latin/Français et les tableaux de morphologie.

### LATIN NIVEAU 3 Perfectionnement semestres 3 et 4

Nom de l'enseignante : **Emilie DUCOURANT**

**Pré-requis** : avoir suivi le cours de DUFL latin 1 et 2, ou être d'un niveau équivalent.

**Objectifs** : consolider la connaissance des éléments fondamentaux de la morphologie et de la syntaxe latines ; acquisition de points qui n'ont pas été vus antérieurement (certains emplois du subjonctif dans les subordinées, par exemple, adjectifs verbaux...)

Confirmer la capacité des étudiants/-es à lire un texte accompagné de sa traduction et à y repérer des formes ou le vocabulaire qu'il/elle cherche.

Affermir et affiner les compétences des étudiants en traduction.

**Contenu de la formation** : Les premières séances seront consacrées à l'étude des dernières leçons du manuel Déléani, puis les cours s'organiseront autour d'un corpus de textes distribué en début d'année (traduction, analyse grammaticale, éléments de commentaire historique et littéraire).

**Bibliographie :**

- Déléani S. et Vermander J.M., *Initiation à la langue latine et à son système*, éd. Sedes.
- Dictionnaire Latin/Français (de préférence la Gaffiot de poche).
- Morisset/Gason, Thomas, Bauffidier, *Précis de grammaire des lettres latines*, éd. Magnard.
- Il peut être utile de posséder un manuel de littérature latine. Par exemple, *La littérature latine*, de J. Bayet ou *Les genres littéraires à Rome* de R. Martin et J. Gaillard.

**Modalités d'évaluation :**

CC dont une version sur table en fin de semestre (durée : 4 heures, dictionnaire Latin/Français autorisé, ainsi que les tableaux de morphologie distribués par l'enseignant)

## GREC ANCIEN NIVEAU 2 Renforcement Semestre 4

Nom de l'enseignante : **Louise BOULY DE LESDAIN**

### **Pré-requis :**

Maîtriser les rudiments de la langue abordés en DUFL Grec Débutants ou un niveau équivalent aux étapes 1 à 10 du manuel.

Possession du manuel Hermaion, *Initiation au grec ancien* de J.V. Vernhes

### **Objectifs :**

L'étudiant poursuit sa formation pour apprendre plus en profondeur les notions de grammaire grecque, et en particulier la syntaxe. Il est ainsi apte à exploiter des documents plus longs et complexes, du document épigraphique ou numismatique au texte philosophique, scientifique ou historique. Il affine les concepts grecs par une approche des auteurs dans le texte original, et peut ainsi entreprendre une démarche plus critique vis-à-vis des traductions dont il s'aide dans ses recherches.

### **Contenu prévisionnel de la formation :**

Etude des chapitres 16 à 22 du manuel *Hermaion*

Exercices d'entraînement à la maison : quelques exercices grammaticaux ou courtes versions pour assimiler les éléments vus en cours

### **Bibliographie :**

*Manuel de base :*

Vernhes J.V., Hermaion. *Initiation au grec ancien*, Paris, Ophrys, 1996

Allard J. et Feuillâtre E., *Grammaire grecque*, Paris, Hachette, 1972

Bailly A., *Dictionnaire Grec-Français*, Paris, Hachette, 1950

Bertrand J., *Nouvelle grammaire grecque*, Paris, Ellipses, 2000

Fontoynt V., *Vocabulaire grec commenté et sur textes*, Paris, Picard, 1958

Martin F., *Les mots grecs*, Paris, Hachette, 1937

Ragon E., *Grammaire grecque*, entièrement refondue par A. Dain, Paris, Nathan, 2001

### **Modalités d'évaluation**

Contrôle Continu comportant :

-des interrogations écrites en cours

-au terme de chaque semestre, un devoir écrit de 2h incluant : courte version d'un texte d'auteur, questions de grammaire et de morphologie à partir du texte proposé. Documents autorisés : dictionnaire grec/français et tables morphologiques.

## UE 9

### LANGUES VIVANTES

- volume horaire : 2h (24h TD)
- coef.1
- crédits ECTS : 3

## ANGLAIS

Noms des enseignants : **Nathalie LE SAFFRE, Blanche SIZAIRE, Léo COURBOT**

Ce cours représente la suite du cours du S1  
- Session 2 : Oral

## UE 10

### PROJET DE L'ÉTUDIANT

- volume horaire : 10 séances de 2h (20h TD)
- coef.1
- crédits ECTS : 3

**1 - Culture numérique *obligatoire***

**2 – PROJET DE L'ETUDIANT**

**Offres de l'Université**

#### **-Engagement citoyen**

- Pensées critiques
- L'environnement en débat
- Engagement AFEV
- Action handicap
- Comprendre et agir face aux conduites addictives
- Se préparer à l'engagement
- Engagement associatif – Soutien scolaire
- Engagement solidaire

#### **-Approche et expérience du milieu professionnel**

- Entreprendre : de l'idée au projet
- Conférences métiers
- Portefeuille d'expériences et de compétences : Identifier ses compétences
- Etat, patronat et ouvriers en France (XIXe-XXIe)
- Connaissance de soi – système de valeurs
- Approche des métiers d'art
- Sensibilisation à l'artisanat d'art

**-Pratiques et expressions créatives**

L'art de conter  
Danser à la Renaissance  
Ecriture de l'expérience artistique  
Atelier de pratiques artistiques  
Performance  
L'orchestre participatif  
Lectures sonores  
Voix parlée, voix chantée  
Percussions corporelles  
Gospel  
Pratique du batucada

**-Expérience et mobilité internationale**

**- Humanités numériques**

Documents numériques : traitement de textes et tableur  
Initiation à la programmation  
Traitement automatique des corpus

**-Pratiques d'écriture**

Ecriture critique et pratiques culturelles  
Ecriture de soi, écriture des autres  
Atelier d'écriture du réel

-Stage - TER

**Offres département Lettres Modernes**

L'excellence à l'oral

**Offres département Langues et culture antiques**

Antiquité et numérique  
Rhétorique « trouver les arguments pour et contre »

**-Etudes anglophones**

Atelier théâtre en anglais

**- Culture visuelle**

Enjeux politiques contemporains de l'image  
Images et cultures populaires

**- Etudes de genres**

Genre et média  
Sensibilisation et déconstruction des stéréotypes de sexes